

L'effet du vieillissement sur la dépense de médicaments remboursables en France à l'horizon 2029 : moins de 1,8% de croissance par an

Au moment où la France s'engage dans un débat important sur le financement des retraites, le Leem a souhaité mesurer l'effet du vieillissement de la population française sur les dépenses de médicaments à l'échelle d'une génération. L'espérance de vie d'une personne âgée de 60 ans augmente, en effet, de deux mois chaque année en France. Or, cette catégorie représente aujourd'hui 20% des Français et 45% du total des dépenses de santé, en particulier grâce à la qualité du système de santé et aux avancées médicales.

Faut-il, dans ces conditions, s'attendre à une augmentation importante des dépenses de médicaments de ville et à un accroissement de leur poids économique pour les finances publiques, dans les prochaines années ? Pour apporter sa contribution sur la base de résultats objectifs, le Leem a confié la réalisation d'une étude prospective au Collège des Economistes de la Santé (CES). Celui-ci a mis en place une méthode inédite avec le concours de l'INSERM pour estimer le niveau de croissance des dépenses annuelles de médicaments remboursables, vendus en officine, entre 2004 et 2029¹.

Une méthode inédite

Les auteurs ont utilisé un modèle de micro-simulation dynamique pour prédire l'état de santé des Français de 25 ans et plus jusqu'en 2029, en procédant à un vieillissement artificiel de la population sur la base des données de 2004. Ce modèle a permis de simuler les dépenses individuelles de médicaments sur 25 ans (2004 à 2029) en fonction de trois scénarii.

Trois scénarii de vieillissement

1. Scénario tendanciel : les tendances épidémiologiques observées en 2004 sont prolongées sans changement sur 25 ans (jusqu'en 2029).
2. Scénario de vieillissement en bonne santé : l'âge au moment du décès est identique au scénario tendanciel mais la date de survenue de la maladie recule.
3. Scénario de vieillissement en bonne santé et de progrès médical : la maladie survient plus tard et le décès intervient à un âge plus élevé.

Résultats : une croissance des dépenses de médicaments proche du PIB tendanciel

¹ Etude « Simuler les dépenses de médicaments remboursables en ville à l'horizon 2029 : impact du vieillissement et de la morbidité ». Auteurs: Bruno Ventelou (Chercheur au CNRS), Thomas Barnay (Maître de conférence, Université Paris-Est Créteil), Sophie Thiebaut (Doctorante à l'INSERM).

Quel que soit le scénario retenu, le taux de croissance moyen de la dépense de médicaments remboursables vendus en officines en France, entre 2004 et 2029, se situe à moins de 1,8% par an avec de légères variations selon les scénarii : 1,44% si les tendances observées en 2004 se poursuivent sans changement (scénario 1), 1,14 % dans le cas d'un vieillissement en bonne santé (scénario 2), et 1,77 % dans le cas d'un vieillissement en bonne santé avec progrès médical permettant le recul de l'âge du décès (scénario 3).

Dans le scénario 1, le vieillissement de la population se traduit par un surcroît de dépenses de médicaments de près 9,8 milliards d'euros en 2029 par rapport à 2004.

Dans le scénario 2, le vieillissement en bonne santé se traduit par un surcroît de dépenses de près de 7,5 milliards d'euros, soit une économie de 2,3 milliards d'euros par rapport au scénario tendanciel car la maladie survient plus tard.

Dans le scénario 3, les dépenses de médicaments augmentent de près de 12,5 milliards d'euros par rapport à 2004 compte tenu du recul de l'âge au décès.

Dans les 3 cas, l'allongement de la durée de la vie représenterait, en matière de médicaments, un coût pour l'assurance maladie proche de la croissance économique du pays.

On constate que les dépenses augmentent plus vite pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Cela est dû à un certain nombre de facteurs connus (les maladies frappent en général les personnes les plus vulnérables, donc souvent les plus âgées) ; après 60 ans le recours au médicament est privilégié à d'autres options comme l'hospitalisation. Mais cela signifie également que, grâce aux avancées médicales, on peut soigner davantage les personnes âgées. Cela explique l'allongement de la durée de vie qui représente un coût pour le pays mais surtout un progrès considérable pour la population.

Commentaires du Leem

« Cette étude est une contribution, par une méthode inédite en économie de la santé, à la réflexion sur le coût collectif du vieillissement de la population, selon Christian LAJOUX, Président du Leem. D'ici 2029, quelles que soient les hypothèses de vieillissement, l'allongement de la durée de vie représentera un coût pour l'assurance maladie similaire à l'évolution de la production des richesses du pays, hors période de crise majeure. Si l'allongement de la durée de vie pose un problème pour le financement des retraites, l'étude montre clairement qu'elle n'en pose pas en matière de dépenses de médicaments ».

Contacts Presse : Stéphanie Bou-Fleurot - Tel : 01 45 03 88 38 - Fax : 01 45 03 88 75 - sfleurot@leem.org
Virginie Pautre - Tél : 01 45 03 88 87 - vpautre@leem.org